

DORDOGNE AVENTURE ET SECOURISME (Lot)

la ligue de
l'enseignement
du Val-de-Marne



L'esprit Vacances

Une belle
aventure
citoyenne



TRAIN



CAPACITE
CENTRE 90
SEJOUR 20



12 - 15 ANS

La Base de Loisirs de Mézels - " Vayrac "

Le bâtiment principal abrite une salle à manger panoramique qui donne directement sur la Dordogne. L'ancien séchoir à noix, totalement remanié, est composé de 3 salles d'activités et d'une grande salle polyvalente.



L'hébergement est assuré pendant tout le séjour sous tentes igloo, sur le centre puis dans des campings ou des points accueil jeunes. Le séjour se découpe en 2 parties : pension complète à Mézels et autogestion hors du centre (autonomie sur les menus, les courses, la vaisselle, le rangement etc...)



Chaque instant, n'importe où, vous pouvez être conforté (e) à une situation où la vie est en danger : une enfant qui s'étouffe, une amie qui chute dans les escaliers, un voisin qui se brûle, que feriez-vous ? Les gestes de premiers secours permettant de réagir face à ces situations s'apprennent.

Les jeunes seront formés au PSC1 (Prévention et Secours Civiques - Niveau 1). La formation sera dispensée par un moniteur de la Croix-Rouge Française et l'attestation sera délivrée à la fin de la semaine. L'objectif est de développer la solidarité et l'entraide entre les jeunes, d'aborder la citoyenneté par des moyens et des applications variés.

Afin de mettre directement les enfants en situation, la seconde partie du séjour est itinérante. Ils prendront en charge la vie collective avec l'aide des animateurs : Un véhicule assistance suivra pour transporter le matériel de camping et les affaires des enfants. Ils seront en liaison quotidienne avec la Base de Mézels pour toute assistance logistique nécessaire.



Ils pratiqueront le **canoë** (9 séances réparties entre initiation et descente de rivière), le **spéléologie** (1 séance), le **escalade** (1 séance) et le **Parcours Aventure** (1 séance). Ils auront également l'occasion de visiter Rocamadour.

IMPORTANT : pour la pratique du canoë, tous les enfants doivent savoir nager et posséder un brevet de 25 m avec immersion délivré en piscine par un BEESAN. Sans ce brevet, l'enfant ne fera pas de canoë.

Activités complémentaires possibles déterminées avec les jeunes : Randonnées, V.T.C., jeu d'orientation, grands jeux, parc aquatique....

DATES et FORFAIT
(14 jours)

DU 08 / 07 AU 21 / 07 / 2012

DU 05 / 08 AU 18 / 08 / 2012

1.020 €uros